

2009 : un excellent cru pour le SYNAMAP

Le mardi 9 juin dernier se réunissait l'Assemblée générale du SYNAMAP, sous l'égide de son Président Bernard Cuny. L'occasion pour le syndicat de se féliciter de résultats plus que satisfaisants - en dépit d'un contexte économique particulièrement morose - et devant un auditoire particulièrement nombreux !



Plus de 88% des adhérents présents ou représentés, dont 64% physiquement présents... ces chiffres jamais atteints dans le cadre d'une Assemblée Générale n'ont pas été pour déplaire à Bernard Cuny qui en assurait ce jour-là pour la deuxième fois la présidence. Nouveau président, nouveau positionnement, l'Assemblée a donc été l'occasion pour le SYNAMAP de rappeler la nouvelle définition de son acronyme, en vigueur depuis l'automne dernier. Désireux d'inscrire dans son nom sa politique d'ouverture et de prise en compte des réalités du marché de la protection de l'homme au travail, le SYNAMAP est en effet depuis un an le Syndicat National des Acteurs du

MArché de la Prévention et de la Protection. Le Président Cuny a en outre précisé que ce travail de repositionnement du syndicat avait su s'accompagner de résultats objectifs tels que l'adhésion de nouvelles entreprises issues de la protection collective ou du monde de la formation ou la réalisation d'une étude de marché complète sur le marché des EPI en France.

Un syndicat qui bouge...

Bernard Cuny s'est félicité de l'augmentation du nombre des Commissions techniques du SYNAMAP. Elles sont désormais six contre quatre en 2007. "Une progression qui permet aujourd'hui à toutes les familles d'EPI d'être

représentées et de disposer d'un moyen d'expression et d'action". Une commission dédiée à la protection de la tête et une autre aux chaussures de sécurité ont ainsi été constituées. Également en augmentation significative - 10 membres supplémentaires entre 2007 et 2009 - le nombre des adhérents du SYNAMAP représente quant à lui un joli pied de nez au contexte économique, peu favorable à ce type de progression. Autre sujet de satisfaction, le renforcement de la visibilité institutionnelle du syndicat s'est cette année marqué par la rationalisation de ses rapports avec l'AFNOR - et le rétablissement de l'égalité de traitement des adhérents au regard du financement de leur

participation aux travaux normatifs et de sa collaboration avec le Gouvernement dans le cadre du Groupe de Travail Bercy, la transposition de la Directive "Machines", ou les risques induits par la Directive "Medical Devices". Le Président Bernard Cuny a conclu la séance en déclarant le SYNAMAP financièrement sain, comptablement transparent, et institutionnellement visible. "Prêt à accomplir deux nouvelles missions : mieux prendre en compte les intérêts des nouveaux entrants, notamment ceux issus de la protection collective, et mettre en place une communication mieux maîtrisée et plus moderne" ●

